

Le 14 mai 2019

Le Club de Patinage Artistique « Les Étoiles d'Argent » de Joliette est heureux de vous convoquer à son **assemblée générale annuelle** qui se tiendra :

Date : Le mardi 18 juin 2019
Heure : 19 h 30
Endroit : Centre Communautaire Alain Pagé
10, rue Pierre de Coubertin
St-Charles-Borromée

Lors de cette assemblée, il y aura quatre (4) postes en élection au sein du conseil d'administration.

Vous trouverez, ci-joint, le bulletin de mise en candidature que vous devrez compléter. Toute personne d'âge légal et membre¹ de notre club peut poser sa candidature. Aussi inclus à cet envoi, un extrait des règlements généraux du clubs énonçant les définitions des catégories de membres.

Nous vous avisons, par la présente, que la période de mise en candidature se terminera le **11 juin 2019 à minuit** par voie électronique.

Le bulletin de mise en candidature doit être adressé à notre présidente d'élection madame Annie Loyer, par messagerie électronique uniquement, à l'adresse suivante : **annie.loyer@ville.joliette.qc.ca**.

Si des élections sont nécessaires, les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de votes seront élus pour une durée de deux (2) ans.

Lors des élections, le vote doit s'effectuer par scrutin secret. Il suffit de la majorité simple de voix exprimées afin d'élire un candidat. Les votes sur les autres questions peuvent s'effectuer à main levée.

Seuls les membres du club inscrits en qualité de membres actifs, membres actifs non-patineurs et les membres spéciaux du club votant au nom de leurs enfants et d'âge légal ont droit de vote lors des élections ou lors de votes sur diverses questions d'intérêt lors de l'assemblée générale annuelle. Les membres spéciaux n'auront droit qu'à un vote par famille, quel que soit le nombre d'enfants dans la famille inscrits à notre club.

Veuillez agréer nos salutations distinguées,

Chantal Lajeunesse

Chantal Lajeunesse
Présidente

P.j. Ordre du jour
Bulletin de mise en candidature

Note¹ : Définitions des catégories de membres

AVIS DE CONVOCATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Par la présente, avis est donné que l'assemblée générale annuelle du CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE « LES ÉTOILES D'ARGENT » DE JOLIETTE, membre de Patinage Canada, aura lieu:

DATE : Mardi, le 18 juin 2019
HEURE : 19 h 30
LIEU : Centre Communautaire Alain Pagé
10, rue Pierre de Coubertin
St-Charles-Borromée (Québec)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la rencontre
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 28 juin 2018
4. Dépôt des états financiers
5. Nomination du vérificateur externe
6. Présentation des différents rapports
7. Ratifications des ajouts ou modifications des règlements
8. Élection des administrateurs
9. Divers
10. Levée de l'assemblée

Nous vous attendons en très grand nombre.

Votre présence et votre collaboration sont importantes
pour l'avenir du patinage au CPA Les Étoiles d'argent et donc, **pour vos enfants.**

ÉLECTIONS 2019

BULLETIN DE MISE EN CANDIDATURE

Je _____
Prénom, Nom (en lettres moulées)

pose ma candidature au sein du Conseil d'administration du Club de Patinage Artistique « Les Étoiles D'Argent » de Joliette.

ACCEPTATION DU (DE LA) CANDIDAT (E)

Je certifie être d'âge légal et membre du Club de Patinage Artistique « Les Étoiles D'Argent » de Joliette.

Je, soussigné (e), consens à être candidat (e) au sein Conseil d'administration du Club de Patinage Artistique « Les Étoiles D'Argent » de Joliette et accepte de remplir ce poste si je suis élu (e).

Signature du candidat (e)

Date

Note¹

Extrait des règlements généraux :

2.1 **Catégories de membres:** Les diverses catégories de membres sont les suivantes :

- a) **Membres actifs:** Cette catégorie de membre comprend les patineurs admissibles qui participent à un programme de patinage du Club, qui ont payé leur cotisation au Club et qui sont des membres associés de Patinage Canada. Les membres de cette catégorie, âgés de 18 ans et plus, ont chacun un droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club.
- b) **Membres actifs non-patineurs:** Cette catégorie de membre comprend des membres qui ne sont pas patineurs mais qui ont payé leur cotisation et qui sont membres de Patinage Canada. Les membres de cette catégorie, âgés de 18 ans et plus, ont chacun un droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club.
- c) **Membres spéciaux:** Cette catégorie de membre comprend les parents ou tuteurs des membres actifs du Club qui n'ont pas atteint l'âge légal de 18 ans. Un seul parent ou tuteur devient alors le porte-parole de son ou ses enfants et a un seul droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club.
- d) **Membres partiels:** Cette catégorie de membre comprend les patineurs admissibles qui sont des membres associés de Patinage Canada dans un autre club d'appartenance et qui ont payé un tarif réduit à titre de cotisation au Club. Les membres de ces catégories n'ont aucun droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club.
- e) **Membres honoraires:** Cette catégorie de membres comprend les membres qui ont été nommé par le conseil d'administration à titre honoraire. Les membres honoraires sont exempts de toute cotisation. Les membres de cette catégorie n'ont aucun droit de vote lors des assemblées, annuelle ou extraordinaire, du Club et ne peuvent faire partie du conseil d'administration.

Inscriptions pour la saison 2019-2020

L'inscription complète de votre enfant se fera à **vos municipalités respectives**. (Aucune inscription ne se fera au club, sauf pour les résidents hors MRC de Joliette).

Les dates d'inscription aux municipalités seront du 3 au 7 juin et du 10 au 14 juin 2019.

Pour les résidents **extérieurs à la MRC de Joliette**, contactez directement le club.

- Site internet : www.cpajoliette.com
- Courriel : info@cpajoliette.com

Au plaisir de vous compter parmi
les membres du CPA «Les Étoiles d'Argent»



Je m'inscris